

EURES

TROUVER UN EMPLOI EN EUROPE

GUIDE À L'INTENTION DES DEMANDEURS
D'EMPLOI



Manuscrit achevé en décembre 2019

3^e édition révisée

Ni la Commission européenne ni aucune personne agissant au nom de la Commission n'est responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations données ci-après.

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2021

© Photos: Shutterstock

© Union européenne, 2021

Réutilisation autorisée, moyennant mention de la source.

La politique de réutilisation des documents de la Commission européenne est mise en œuvre sur la base de la décision 2011/833/UE de la Commission du 12 décembre 2011 relative à la réutilisation des documents de la Commission (JO L 330 du 14.12.2011, p. 39).

Pour toute utilisation ou reproduction d'éléments qui ne sont pas la propriété de l'Union européenne, il peut être nécessaire de demander l'autorisation directement auprès des titulaires de droits respectifs.

Print	ISBN 978-92-95218-84-0	doi:10.2883/65420	HP-01-21-051-FR-C
PDF	ISBN 978-92-95218-49-9	doi:10.2883/07597	HP-01-21-051-FR-N

REGARDER VERS L'AVENIR

Vivre et travailler dans un autre pays est aujourd'hui un choix qui tend à se généraliser parmi les Européens de tous âges. En effet, de plus en plus de citoyens de l'UE reconnaissent les avantages qu'apporte l'acquisition d'une expérience professionnelle dans un autre pays européen.

Pourtant, seuls 3 % des Européens vivent et travaillent dans un État membre différent de leur pays d'origine. Or, en travaillant à l'étranger, même pour de courtes périodes, vous pouvez accroître considérablement votre niveau de compétence et, par là même, vos chances de trouver un meilleur emploi dans votre propre pays.

Le principe de libre circulation des travailleurs de l'Union européenne* est considéré comme l'un des

«Le travail à l'étranger élargit votre horizon et vous offre un avant-goût d'une vie indépendante. Il vous aide également à renforcer votre confiance en vous-même et à développer votre réseau de connaissances. Si vous décidez de partir, soyez ouvert à votre culture d'accueil, et soyez prêt à apprendre de nouvelles choses.»

Demandeur d'emploi originaire de Lituanie, vivant et travaillant au Danemark

droits les plus importants des citoyens de l'UE. En effet, il permet aux travailleurs de s'installer dans n'importe quel pays de l'UE, ainsi qu'en Islande, au Liechtenstein, en Norvège et en Suisse. Une foule de possibilités s'offre ainsi aux demandeurs d'emploi motivés et mobiles. De plus, si vous avez besoin de conseils et d'informations pour votre démarche, de nombreux experts peuvent vous orienter.

Que gagnerez-vous à vivre et travailler à l'étranger?

- **Une occasion de développer de nouvelles compétences professionnelles et personnelles.** Qu'il s'agisse d'apprendre une nouvelle langue, d'accroître son expérience professionnelle et/ou d'améliorer son aptitude à communiquer, vivre et travailler à l'étranger est vraiment la solution idéale pour ceux qui souhaitent apporter une «valeur ajoutée» à leur CV.
- **Une meilleure compréhension des autres pays et cultures.** L'Europe est un continent merveilleusement divers avec beaucoup de choses à découvrir! En vous immergeant dans le quotidien d'un autre pays, vous apprendrez une nouvelle culture et un nouveau mode de vie. En même temps, les autres pourront en savoir davantage sur votre pays.
- **Une expérience inestimable, à la rencontre de nouvelles personnes et de nouveaux défis.** Si vous n'êtes pas sûr d'être fait

pour travailler à l'étranger, n'hésitez pas à chercher un emploi saisonnier ou temporaire. Ainsi, vous pourrez acquérir une expérience précieuse qui vous ouvrira des portes professionnelles, sans avoir à vous engager sur un contrat de longue durée.

Apprendre de nouvelles compétences et acquérir une expérience professionnelle internationale ne peut être que bénéfique. Ce guide convivial vous donnera de bons conseils et des informations utiles pour vous aider si vous avez décidé d'explorer l'Europe!

SAISIR L'OCCASION

Vous avez une compétence professionnelle particulière? Si vos compétences et votre expérience portent sur des secteurs dans lesquels les employeurs ne parviennent pas à trouver preneurs pour leurs postes vacants, tels que l'environnement, les soins de santé ou les technologies de l'information et de la communication (TIC), votre profil pourrait être très recherché dans de nombreux pays européens.

* Avez-vous besoin d'un permis de travail?

Certains citoyens européens peuvent voir leur accès au marché de l'emploi limité pendant une période déterminée, en fonction de la date d'adhésion de leur pays à l'UE. EURES peut vous indiquer où il est possible de se rendre librement et quels pays exigent un permis de travail.

ÉLÉMENTS DONT IL FAUT TENIR COMPTE AVANT DE S'INSTALLER À L'ÉTRANGER

Si vous envisagez de vous installer à l'étranger, vous devez y réfléchir sérieusement. Passons en revue quelques-uns des points à prendre en considération avant de franchir le pas.

- **Pouvez-vous trouver un emploi?** Si vous recherchez un emploi à l'étranger, le mieux est peut-être de commencer par consulter les possibilités d'emploi et de postuler pendant que vous résidez encore dans votre pays. Renseignez-vous soigneusement sur les pays qui ont besoin de travailleurs avec votre formation et votre expérience ou dans le domaine professionnel qui vous intéresse. Documentez-vous sur le marché de l'emploi dans ces pays. Veillez à ce que votre CV soit clair et concis, en mettant en avant ce que vous avez déjà appris ou fait, et à ce qu'il soit pertinent pour le poste que vous convoitez.
- **La carrière professionnelle, un choix parmi d'autres.** La mobilité peut aussi offrir des possibilités d'enseignement, de formation professionnelle et de stages, pour ne citer que quelques exemples. L'UE propose des programmes d'aide dans ces domaines. Parmi ceux-ci, citons Leonardo da Vinci (formation et enseignement professionnels), Erasmus (échanges universitaires et stages à l'étranger) et la stratégie «Repenser l'éducation», qui se concentre sur le développement de compétences pour le marché du travail. Voir ec.europa.eu/education pour plus d'informations.
- **Parlez-vous la langue?** Votre employeur s'attendra probablement à ce que vous ayez au moins des notions de la langue locale. Une connaissance de base de l'anglais, quel que soit le pays où vous vous rendez, constituera également un atout. Pensez à prendre un cours de langue avant votre départ: même si ce n'est pas obligatoire pour tous les postes à pourvoir, cela améliorera vos chances.
- **Vos qualifications professionnelles seront-elles reconnues?** Si vous êtes qualifié pour travailler dans votre pays d'origine, vous pouvez travailler ailleurs en Europe. En vertu du principe de libre circulation des travailleurs, vous pouvez exercer votre profession dans tous les États membres de l'UE ainsi qu'en Islande, au Liechtenstein, en Norvège et en Suisse. Toutefois, lisez attentivement chaque descriptif de poste, car il arrive que l'employeur exige des diplômes ou d'autres qualifications particulières.
- **Qu'en est-il des diplômes?** À l'heure actuelle, il n'existe pas de reconnaissance universelle des diplômes à travers l'Europe; autrement dit, des employeurs d'un pays pourront hésiter à embaucher un travailleur d'un autre pays s'ils ne reconnaissent pas son niveau de qualification. Vous trouverez des informations utiles dans la rubrique

«Contacter EURES est la meilleure chose que j'ai faite pour ma carrière. L'an dernier, j'ai envoyé une lettre à mon conseiller EURES local, lui expliquant que je souhaitais faire un stage dans une entreprise vinicole en Italie. Trois mois plus tard, EURES Italie avait trouvé un emploi qui comprenait les frais de logement et les dépenses quotidiennes. Leur soutien s'est poursuivi tout au long de mon stage. Lorsque je suis arrivée dans le pays d'accueil, EURES m'a aidée à remplir tous les documents nécessaires.»

Dalma, demandeuse d'emploi originaire de Hongrie



«Travail et retraite» du portail «L'Europe est à vous» (europa.eu/youreurope/citizens). Vous pouvez également vous rendre sur le site internet du cadre européen des certifications (EQF) de la Commission européenne (ec.europa.eu/eqf).

- **Votre famille part-elle avec vous?** En tant que citoyen européen, vous et les membres de votre famille jouissez des mêmes droits que les travailleurs nationaux. Les membres de votre famille peuvent étudier ou travailler dans votre pays de destination, n'hésitez donc pas à étudier les possibilités en ce sens avant de partir.

Votre décision est prise: vous partez! Vous avez donc besoin d'informations complémentaires. Pour bénéficier d'une aide et de conseils tout au long de votre démarche, vous pouvez faire appel aux ressources suivantes:

EURES, le réseau européen de l'emploi, couvre tous les États membres ainsi que l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège et la Suisse. Il s'appuie sur un réseau de partenaires qui comprend des services publics de l'emploi, et est en train de s'élargir pour inclure d'autres partenaires dans votre pays d'origine. Des informations sur ces partenaires sont disponibles sur le portail d'EURES: eures.europa.eu

Le réseau EURES offre une vaste gamme de services sur mesure adaptés à vos besoins:

- **Le portail EURES sur la mobilité de l'emploi.** Ce portail fournit des informations sur les offres d'emploi dans 31 pays, vous permet de créer un profil, d'enregistrer votre CV et de consulter des renseignements sur les conditions de vie et de travail dans toute l'Europe. Ce portail est également présent sur les principaux sites de médias sociaux et possède sa propre application pour téléphones intelligents. Vous avez besoin d'aide, par exemple pour créer un compte, organiser un CV ou rechercher des offres d'emploi? Le service d'assistance d'EURES est à votre disposition pour répondre à vos questions par messagerie

instantanée, courrier électronique, téléphone ou Skype. Rendez-vous sur eures.europa.eu pour en savoir plus.

- **Un réseau de conseillers EURES:** EURES s'appuie sur plus de 1 200 conseillers, dans 31 pays, travaillant avec les services publics nationaux de l'emploi (SPE) pour fournir aux demandeurs d'emploi des informations sur la mobilité. Ils peuvent être contactés par téléphone, par courrier électronique ou lors d'entretiens directs pendant les journées européennes de l'emploi (en ligne) (voir la page suivante pour en savoir plus).
- **EURES dans les régions transfrontalières:** travailler et vivre dans deux pays est la forme de mobilité de l'emploi la plus répandue. EURES est également actif dans des régions transfrontalières à travers toute l'Europe. Les travailleurs transfrontaliers trouveront des informations sur le portail EURES sur la mobilité de l'emploi, auprès de leur conseiller EURES local ou en page 11 de cette brochure.

Vous pouvez également faire appel aux services suivants:

- **Agences de recrutement privées.** Que ce soit dans le pays d'origine ou dans le pays de destination, les agences pour l'emploi privées fournissent un vaste éventail d'informations et un service d'offres d'emploi et de placement efficace. Leurs conseillers vous guideront au cours des différentes étapes du processus de recrutement.

- **Moteurs de recherche d'emploi en ligne.** Certains moteurs de recherche d'emploi vous permettent aujourd'hui de créer un CV, de rédiger un profil de demandeur d'emploi, de recevoir des avis d'offres d'emploi intéressantes et de consulter les avis de postes vacants.
- **Médias sociaux.** Environ la moitié des internautes de l'UE sont présents sur les médias sociaux. Si vous utilisez régulièrement des plates-formes telles que Facebook, Twitter ou LinkedIn, vous pouvez y promouvoir vos compétences professionnelles ainsi que vos centres d'intérêt, créant une sorte de CV virtuel. Soyez toutefois prudent dans vos actions et vos propos en ligne, et faites attention à vos réglages afin de vous assurer que les photos et commentaires personnels demeurent privés!

«Le conseiller EURES m'a informé sur la possibilité de suivre une formation de jardinage en serre au Danemark, alternée avec des cours de langue danoise et un travail dans une ferme danoise. J'y ai vu une occasion intéressante et un moyen d'acquérir de nouvelles connaissances et compétences pour mon avenir professionnel. C'est l'occasion d'élargir votre horizon, de devenir plus indépendant, de renforcer votre confiance en vous et de développer votre réseau professionnel!»

Sarunas, demandeur d'emploi originaire de Lituanie

COMMENT EURES PEUT-IL VOUS AIDER?

Les services d'EURES sont complets et disponibles pour tous les demandeurs d'emploi européens – avant, pendant et après votre recherche d'emploi.

Ces services portent sur tous les aspects de la vie et du travail à l'étranger, y compris l'orientation professionnelle, la révision et la traduction de CV, l'analyse d'offres, la mise à disposition de ressources de visioconférence en vue d'entretiens, les informations sur le marché européen du travail, des conseils juridiques et de sécurité sociale, l'organisation de salons pour l'emploi et des conseils en matière de possibilités de formation, d'apprentissage de langues et de financement, pour ne citer que ceux-là!

De manière générale, les services comprennent:

Le **portail EURES sur la mobilité de l'emploi**, qui héberge plus d'un million d'offres d'emploi dans toute l'Europe, presque autant de CV, et des milliers d'employeurs inscrits. Vous y trouverez des outils permettant:

- de créer un profil avec la possibilité de marquer des secteurs ou pays intéressants, et de recevoir des avis par courrier électronique pour des offres d'emploi pertinentes;
- de rédiger et mettre à jour un CV dans une ou plusieurs versions linguistiques et de le publier en ligne pour qu'il soit visible pour les 30 000 employeurs enregistrés sur le portail;

- de rechercher des informations sur les conditions de vie et de travail dans le pays choisi;
- de savoir si des événements axés sur le recrutement – journées européennes de l'emploi (en ligne) et autres – sont organisés dans votre région;
- d'entrer en contact avec d'autres demandeurs d'emploi et d'échanger des suggestions et des conseils sur la recherche d'emploi ainsi que sur la vie et le travail à l'étranger.

Les **conseillers EURES** ainsi que d'autres professionnels du recrutement – notamment au sein du réseau EURES – peuvent être contactés pour obtenir des renseignements et des conseils, à toutes les étapes de votre recherche d'emploi ou de votre installation. Leur connaissance des aspects pratiques, juridiques et administratifs de la mobilité professionnelle en Europe leur permet de:

- recommander des possibilités intéressantes par rapport à votre profil, voire de tenter de trouver un employeur dans un autre pays européen qui corresponde à votre profil;
- vous aider à postuler un emploi et de transmettre votre CV à des employeurs potentiels;
- vous donner des informations sur les conditions de vie et de travail dans le pays de destination;
- vous aider à vous installer dans votre nouveau pays en vous fournissant des

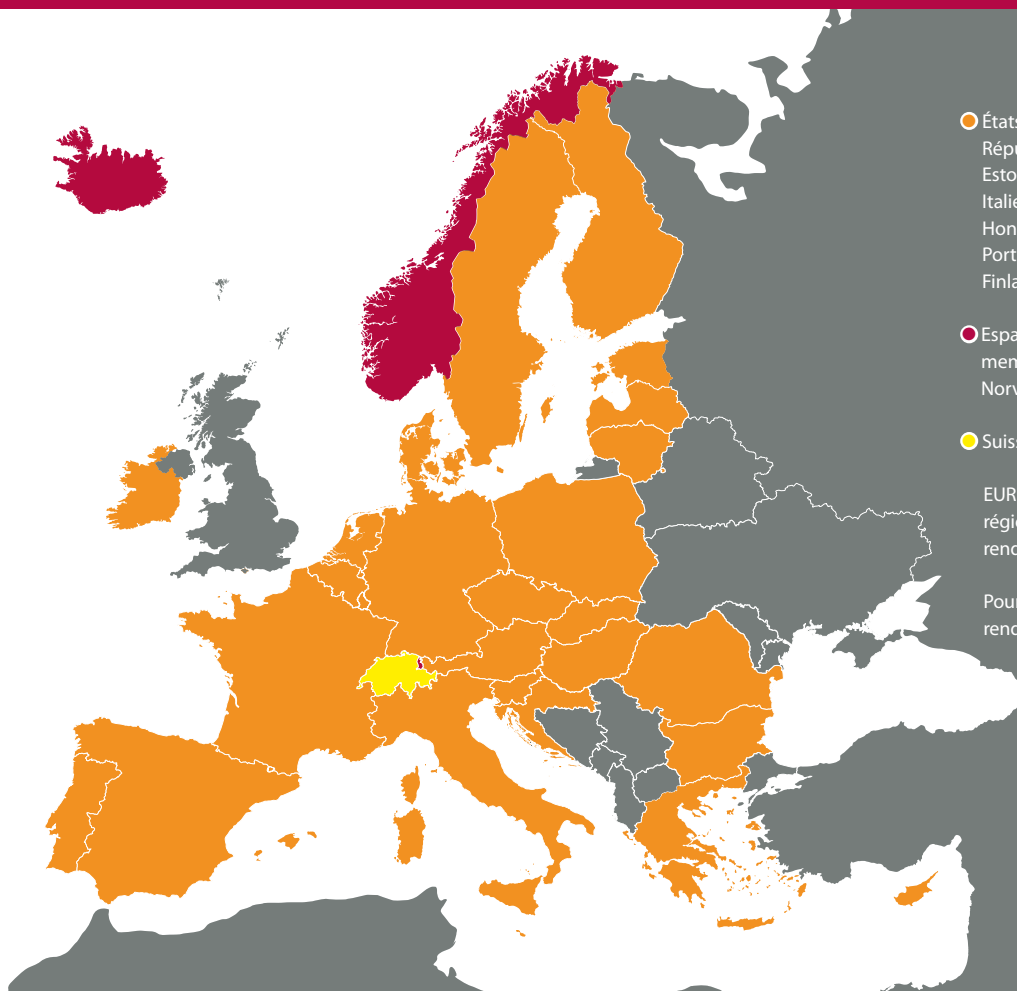
informations sur le logement, la sécurité sociale et les impôts, ou encore les établissements d'enseignement ou les soins de santé pour votre famille, le cas échéant.

Attention: les services disponibles peuvent varier d'un pays ou d'une organisation partenaire d'EURES à l'autre.

Vous trouverez plus d'informations, ainsi que les coordonnées de votre conseiller EURES local et d'autres professionnels du recrutement, sur le portail EURES sur la mobilité de l'emploi.

JOURNÉES EUROPÉENNES DE L'EMPLOI (EN LIGNE) ET AUTRES ÉVÉNEMENTS

Chaque année, des centaines d'événements EURES sont organisés à travers l'Europe, tous gratuits et faciles d'accès. Les plus connus sont les journées européennes de l'emploi, qui offrent un environnement idéal pour rencontrer des employeurs – sur place ou en ligne –, assister à des séances de questions-réponses ou profiter de sessions individuelles d'encadrement par des experts de la mobilité professionnelle ou d'autres domaines. EURES organise également des conférences, des séminaires et des journées d'information générale sur la mobilité, mettant ses conseillers à votre disposition pour vous fournir des informations précises sur la recherche d'emploi en Europe. Pour en savoir plus sur les événements organisés dans votre région, consultez le calendrier des manifestations proposé sur le portail EURES sur la mobilité de l'emploi.



● États membres de l'UE: Belgique, Bulgarie, République tchèque, Danemark, Allemagne, Estonie, Irlande, Grèce, Espagne, France, Croatie, Italie, Chypre, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Hongrie, Malte, Pays-Bas, Autriche, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovénie, Slovaquie, Finlande et Suède.

● Espace économique européen (EEE) = États membres de l'UE + Islande, Liechtenstein et Norvège.

● Suisse.

EURES est présent dans différentes régions et régions transfrontalières. Pour en savoir plus, rendez-vous sur le portail EURES.

Pour trouver le conseiller EURES le plus proche, rendez-vous sur eures.europa.eu.

PRINCIPALES RUBRIQUES

En tant que demandeur d'emploi, c'est sur cette page que vous trouverez des informations concernant le travail à l'étranger, la préparation à un entretien ou l'installation dans un nouveau pays. Les possibilités d'enseignement et de formation proposées par la Commission européenne partout en Europe y sont également expliquées.

1. **Que pouvez-vous attendre d'EURES?** Vous trouverez dans cette rubrique tous les services proposés par les membres et partenaires d'EURES.
2. **Recherche d'un emploi.** Cette rubrique explique comment rechercher un emploi dans 31 pays d'Europe, comment créer et gérer vos profils de recherche d'emploi en ligne, et comment vous inscrire aux notifications par courrier électronique concernant des postes à pourvoir.
3. **Créer votre CV en ligne.** Cette rubrique vous permet de créer et de gérer votre CV dans plusieurs langues, gratuitement et au format Europass si vous le souhaitez.
4. **Contacteur un conseiller EURES.** Cette rubrique vous aide à trouver les coordonnées d'un conseiller EURES proche de chez vous en vue d'obtenir des conseils

personnalisés sur les possibilités d'emploi et les conditions de vie et de travail en Europe.

5. **Vivre et travailler.** Cette rubrique contient des informations pratiques, juridiques et administratives sur la mobilité. Elle vous permet de connaître les tendances actuelles du marché européen de l'emploi par pays, région et secteur d'activité.
6. **Calendrier des manifestations.** Il répertorie les prochaines manifestations intéressantes organisées dans votre région. À ne pas manquer: les salons de l'emploi ou les sessions d'information sur la mobilité organisées avec des conseillers EURES.
7. La rubrique **Nouvelles** présente les derniers articles et les dernières vidéos sur les emplois et la mobilité en Europe. Découvrez l'histoire d'autres employeurs ayant utilisé avec succès les services d'EURES!
8. Les **lettres d'information «EURES et vous»** sont envoyées chaque mois et offrent des informations sur la mobilité professionnelle, les tendances actuelles, les prochains événements organisés par EURES, et plus encore. Vous pouvez consulter les lettres d'information en ligne ou les recevoir par courrier électronique.

9. La rubrique **Aide et assistance** apportera des réponses à la plupart de vos questions. Le service d'assistance d'EURES est également à votre disposition pour répondre à vos questions par téléphone, courrier électronique, messagerie instantanée et Skype.

10. **Les Liens** vous permettent d'accéder directement à d'autres sites internet traitant de la mobilité de l'emploi en Europe – notamment aux services publics pour l'emploi nationaux –, ainsi qu'à toute une série de publications qui vous guideront dans votre recherche.



ÉVOLUTION FUTURE ET AUTRES SERVICES

Les **jours européens de l'emploi (en ligne)** permettent aux demandeurs d'emploi et aux employeurs de se rencontrer «virtuellement» et gratuitement, ce qui leur fait économiser le temps et le coût du trajet pour se rendre à un événement sur site. Les participants peuvent consulter la présentation d'employeurs potentiels, présenter leur candidature à des postes vacants ou rencontrer directement les recruteurs et les conseillers EURES. Rendez-vous sur europeanjobdays.eu pour en savoir plus sur les journées de l'emploi en ligne passées et à venir!



POSTULER UN EMPLOI

Vous avez trouvé quelque chose d'intéressant? Alors posez une candidature convaincante, qui sache vous faire sortir du lot! Les conseillers EURES peuvent vous aider dans cette démarche, ou vous pouvez faire appel au portail EURES sur la mobilité de l'emploi pour obtenir des conseils importants.

En général, une candidature comprend votre CV et une lettre d'accompagnement, à moins que l'employeur – cela arrive parfois – ne vous invite à compléter un formulaire de candidature standard. N'oubliez pas, c'est la première impression que vous ferez sur l'employeur. Alors, n'hésitez pas à passer du temps à parfaire votre lettre et votre CV.

- **La lettre de motivation:** Votre lettre de motivation doit répondre à trois questions: pourquoi vous intéressez-vous à cet emploi? Qu'est-ce qui, dans votre formation et votre expérience, vous rend particulièrement apte à occuper ce poste? Que pouvez-vous apporter à l'entreprise? Soyez clair, simple et concis.
- **Se préparer à un entretien:** L'entretien peut avoir lieu en personne ou par téléphone – dans les deux cas, une préparation minutieuse est absolument cruciale. Au cas où, pensez à apporter les documents pouvant être nécessaires (CV et/ou carte d'identité, par exemple).

- **Se renseigner sur la société:** Assurez-vous de rechercher des informations sur la société. Montrez que vous connaissez son activité et les profils qu'elle recherche. Préparez quelques questions pertinentes sur l'organisation, ne serait-ce que pour montrer que vous avez pris la peine de vous documenter.
- **Connaître l'emploi en question:** Le descriptif de poste est le meilleur indicateur dont vous disposez pour savoir ce qui sera demandé lors de l'entretien. L'accent est-il mis, par exemple, sur le travail d'équipe, l'esprit d'initiative ou la flexibilité? Montrez que vous remplissez ces exigences à l'aide d'exemples concrets tirés de votre expérience passée.
- **Attendez-vous à des surprises:** Des questions difficiles ou auxquelles vous ne vous attendiez pas pourraient être posées. Pas de panique! Montrez que vous savez garder votre sang-froid sous la pression en prenant le temps de réfléchir aux questions et en répondant calmement. Peu importe si vous ne connaissez pas la réponse: ce qui intéresse l'employeur, c'est de voir comment vous formulez votre réponse et comment vous feriez pour trouver de nouvelles informations.

LE CV

- Commencez par mentionner vos expériences et formations les plus récentes.
- Utilisez des phrases courtes et une formulation positive.
- Mettez en avant les responsabilités présentant un intérêt pour l'emploi souhaité et employez des verbes «actifs».
- Veillez à ce que votre CV soit factuel, à jour et exact.
- Faites tenir votre CV sur deux pages maximum.
- Faites relire votre CV, de préférence par un locuteur natif de la langue dans laquelle vous postulez.



Quitter son pays pour s'installer à l'étranger est un pas qui peut paraître difficile à franchir. Il faut accomplir de nouvelles démarches administratives, rencontrer des gens et peut-être apprendre une nouvelle langue. Avant votre départ, n'hésitez pas à contacter votre conseiller EURES local pour obtenir des informations et des recommandations.

Voici quelques suggestions d'EURES pour faciliter vos démarches:

DÉMÉNAGEMENT

- Assurez-vous de régler tous les derniers détails et annulez tous vos contrats avec des prestataires de services.
- Si nécessaire, informez l'autorité locale compétente de votre départ.
- Changez votre adresse postale et laissez votre adresse de réexpédition pour tout courrier pouvant arriver après votre départ.
- N'oubliez pas d'emporter avec vous les documents importants: passeport ou carte d'identité en cours de validité (pour vous et pour les membres de votre famille).

ARRIVÉE

- **Logement:** Il est préférable de se renseigner sur les possibilités de logement avant d'arriver dans votre nouveau pays d'accueil; vous aurez ainsi une idée des secteurs qui

conviennent à votre budget et à vos attentes.

- **Sécurité sociale:** Tous les citoyens des États membres de l'UE, ainsi que d'Islande, du Liechtenstein, de Norvège et de Suisse, bénéficient des mêmes prestations de sécurité sociale que celles accordées aux ressortissants nationaux dans le cadre d'un contrat de travail. Il en va de même pour les travailleurs détachés employés dans un État membre de l'UE, mais provisoirement affectés à un poste dans un autre État membre (voir la rubrique sur les politiques et les activités sur ec.europa.eu/social). Sont concernés les congés de maladie et de maternité, les prestations de chômage et les allocations familiales, les prestations d'accident du travail ou de maladie professionnelle, ainsi que les pensions d'invalidité ou de retraite. Avant de quitter votre pays, contactez votre organisme de sécurité sociale pour obtenir toutes les informations nécessaires et les formulaires européens requis. Pensez également à consulter le système d'information mutuelle sur la protection sociale dans les États membres de l'UE (Missoc) sur le site internet mentionné ci-dessus.
- **Carte européenne d'assurance maladie (CEAM)** Celle-ci est disponible gratuitement pour tous les citoyens UE/AEE et suisses. Elle garantit que vous bénéficierez du même accès aux soins d'urgence du secteur public

(médecins, pharmacies et hôpitaux, par exemple) que les ressortissants de ces pays. Cependant, vous devrez faire le nécessaire pour vous inscrire auprès de l'assurance maladie nationale dès votre arrivée dans le pays.

- **Retraite:** Si vous touchez une pension d'État dans un ou plusieurs États membres de l'UE et que vous vous installez dans un autre État membre de l'UE/EEE ou en Suisse, vous pourrez continuer de recevoir l'intégralité de votre pension d'État dans votre nouveau pays de résidence. Pour en savoir plus sur la protection de vos droits à la sécurité sociale, rendez-vous sur ec.europa.eu/social-security-coordination.
- **Impôts.** Les pays européens ont conclu des conventions fiscales bilatérales pour éviter à leurs citoyens de payer une deuxième fois pour la même activité ou le même revenu dans un autre pays de l'UE. Contactez les autorités compétentes de votre pays d'origine pour obtenir des conseils personnalisés.

EURES peut vous fournir d'autres informations sur toutes ces questions. Consultez les pages «Vivre et travailler» du portail EURES sur la mobilité de l'emploi, ou contactez votre conseiller EURES local.

Les petites et moyennes entreprises (PME) représentent plus de 99 % des sociétés européennes et constituent la clé de voûte de l'économie du continent. Un nombre croissant de citoyens européens envisagent d'installer leur activité dans un autre pays.

Si vous débordez d'idées pour démarrer une entreprise dans un autre pays d'Europe, voici quelques recommandations:

- **Créer un projet d'entreprise (business plan):** Vous devez savoir exactement en quoi consistera votre entreprise et quels seront le coût et le temps d'installation nécessaires, ainsi que les démarches administratives à effectuer. N'attendez pas d'arriver dans un nouveau pays pour faire vos recherches. Il vous sera plus facile de construire votre projet depuis votre pays d'origine. Contactez votre chambre de commerce locale, car nombre d'entre elles proposent des formations sur la création d'un projet d'entreprise complet.
- **Apprenez à connaître votre nouveau pays:** Planifiez quelques voyages vers votre pays de destination avant votre déménagement final. Apprenez à connaître le système bancaire, les pratiques juridiques et administratives, les gens et la culture du pays. Vous avez besoin

d'apprendre une langue? Dans ce cas, inscrivez-vous à un cours dans votre pays d'origine pour bien maîtriser la langue avant de vous installer dans votre nouveau pays d'accueil.

- **Demandez conseil auprès d'un partenaire entrepreneur:** Contactez quelqu'un ayant déjà créé sa propre entreprise dans votre pays de destination. Personne ne pourra mieux vous conseiller que quelqu'un qui a déjà vécu l'expérience d'une installation à l'étranger. Votre conseiller EURES local pourra vous mettre en relation avec une personne ou une organisation susceptible de vous aider. Ou alors, rendez-vous sur ec.europa.eu/enterprise/initiatives/sme-week pour en savoir plus sur les réussites d'entrepreneurs dans chaque pays.
- **Le réseau Entreprise Europe:** Celui-ci aide les petites entreprises à tirer parti du marché européen ouvert. En tant qu'entrepreneur, vous trouverez de nombreuses informations auprès des 600 organisations membres établies dans l'UE et au-delà. Rendez-vous sur: Enterprise Europe Network.
- **Instrument européen de microfinance-ment Progress:** Cette initiative de l'UE facilite l'accès à un crédit allant jusqu'à 25 000 euros pour les personnes souhaitant démarrer ou développer leur petite entreprise. Téléchargez une brochure (ec.europa.eu/social).

Pour de plus amples informations sur les conditions de travail applicables aux travailleurs détachés, consultez le site internet d'Eurofound, la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail, à l'adresse suivante: www.eurofound.europa.eu. Vous pouvez également vous adresser à votre conseiller EURES local.

«Avant de partir à l'étranger, préparez un projet d'entreprise solide avec une description du produit ou du service que vous proposez, de votre public cible, de vos concurrents ainsi que de votre stratégie commerciale. N'oubliez pas d'élaborer un plan financier, non seulement pour votre entreprise, mais également pour vous-même. Si vous partez à l'étranger avec l'objectif de prendre votre retraite dans votre pays d'origine, vous devez tenir compte de la valeur qu'auront vos droits à pension acquis dans un autre État membre une fois de retour.»

Conseiller EURES, Pays-Bas

«J'ai été invité à une réunion de recrutement avec EURES au service public de placement à Göteborg, en Suède. J'ai passé un entretien avec le Seven Seas Group, qui recherchait des membres d'équipage pour plusieurs navires de croisière. Après une réunion d'information très utile, suivie d'un entretien, je me suis vu offrir un emploi quelques mois plus tard sur une ligne effectuant des croisières dans les Antilles — mon premier choix!»

Stefan, demandeur d'emploi originaire de Suède

Un marché de l'emploi transfrontalier est une zone où les travailleurs résidant dans un pays peuvent faire la navette tous les jours ou toutes les semaines pour aller travailler dans un pays voisin. Cette pratique est répandue partout en Europe: plus de 600 000 personnes travaillent dans un autre pays européen que celui où elles vivent.

ÊTRE TRAVAILLEUR TRANSFRONTALIER COMPORTE DES AVANTAGES:

- Le marché de l'emploi dans le pays voisin est parfois plus dynamique que celui de votre propre pays.
- Votre famille n'a pas besoin de vous suivre: les conjoints peuvent maintenir leur emploi et les enfants poursuivre leurs études dans leur pays d'origine.
- En général, vous pouvez conserver l'assurance maladie et la sécurité sociale de votre pays d'origine, ce qui facilite le processus.

Certes, faire la navette régulièrement ne va pas sans quelques difficultés, notamment du fait de pratiques administratives et juridiques nationales différentes. Mais il existe de multiples services pour aider les travailleurs transfrontaliers à gérer ces questions.

DANS LES RÉGIONS TRANSFRONTALIÈRES, EURES PEUT:

- rapprocher des demandeurs d'emploi avec des entreprises qui recrutent dans un pays limitrophe;
- fournir des informations sur les conditions de vie et de travail dans deux pays européens différents, et proposer un accompagnement dans les démarches juridiques, administratives et pratiques;
- surveiller les marchés de l'emploi dans les deux pays et ainsi fournir aux demandeurs d'emploi des informations actualisées sur les postes vacants.

EURES gère plus de 20 partenariats transfrontaliers dans plus de 13 pays. Pour répondre aux besoins d'information et de coordination entre les divers pays, les partenariats transfrontaliers d'EURES réunissent les services publics pour l'emploi et la formation professionnelle, les syndicats, les autorités locales et les autres institutions compétentes en matière d'emploi et de formation.

«Nous aidons des centaines de travailleurs transfrontaliers chaque jour, en répondant à des questions comme: Où dois-je payer mes impôts? Où puis-je demander des allocations familiales? Puis-je faire appel au service de santé? Cela facilite la transition des travailleurs mobiles qui partent travailler dans un autre pays.»

Conseiller EURES, partenariat transfrontalier entre l'Irlande et l'Irlande du Nord

«Je connaissais un peu les conditions de vie en Hongrie car j'avais étudié dans ce pays, mais EURES m'a aidé pour les détails plus "techniques" de la vie partagée entre deux pays, par exemple les différences entre les systèmes fiscaux et de sécurité sociale. Lorsqu'on déménage dans un nouveau pays, on ne sait pas à quoi s'attendre. Chaque pays a ses spécificités, et les conseils d'EURES sont très précieux à cet égard.»

Marcel, demandeur d'emploi originaire d'Allemagne, vivant en Hongrie et travaillant en Autriche

UN SERVICE PROFESSIONNEL, PERSONNEL ET COMPLET

Plus de 1 200 conseillers EURES sont présents dans 31 pays, tous spécialistes de la mobilité de l'emploi en Europe. Ils sont prêts à vous apporter une aide personnalisée en fonction de vos compétences, de vos qualifications et de l'emploi souhaité; bref, ils vous accompagnent d'un bout à l'autre de vos démarches et de votre recherche. Pour connaître les coordonnées de votre conseiller EURES local, consultez le portail EURES sur la mobilité de l'emploi.

«Une journée européenne de l'emploi représente, pour de nombreux demandeurs d'emploi, une première approche intéressante qui leur permet d'entrer en relation avec des entreprises qui proposent des emplois et de leur présenter leur CV directement. La présence sur place de diverses agences de travail temporaire est également utile, de même que la disponibilité de conseillers EURES qui peuvent proposer leur aide pour les candidatures d'emplois mobiles.»

Conseiller EURES, Luxembourg

JOURNÉES EUROPÉENNES DE L'EMPLOI (EN LIGNE)

Ces événements ont lieu à travers toute l'Europe, plusieurs fois par an, de la Norvège à Chypre et du Portugal à la Roumanie. Pour les demandeurs d'emploi, il s'agit d'une occasion idéale pour rencontrer des conseillers EURES ainsi que des employeurs potentiels, sur place ou en ligne. Les participants peuvent discuter de leurs projets et poser des questions à différents professionnels de la mobilité de l'emploi en Europe, grâce aux séminaires, tables rondes, ateliers et rencontres individuelles organisés en présentiel ou en ligne.

INITIATIVES SPÉCIALES D'EURES

Il existe un certain nombre de systèmes de mobilité professionnelle ciblés pour soutenir les personnes âgées de 18 à 30 ans qui recherchent un emploi ou souhaitent changer d'emploi, et les aider à trouver du travail dans d'autres pays européens, quelles que soient leurs qualifications, leurs compétences et leur expérience, en leur proposant différentes possibilités de financement. Ce service est aussi très avantageux pour les employeurs, puisqu'il ouvre les portes de leur activité à une main-d'œuvre qu'ils n'auraient pas pu trouver à l'échelle locale, régionale ou nationale, et les aide à trouver des candidats aptes pour des postes difficiles à pourvoir (voir eures.europa.eu).

«J'ai assisté à un salon de l'emploi, à Bâle, où j'ai rencontré un conseiller EURES du Luxembourg. Il m'a donné des conseils pratiques et utiles, y compris des informations sur le marché de l'emploi, sur les conditions de vie et de travail au Luxembourg et sur la marche à suivre pour postuler auprès d'entreprises, ainsi que sur les démarches à effectuer avant de partir à l'étranger.»

Demandeur d'emploi originaire de Suisse, vivant et travaillant au Luxembourg



COMMENT PRENDRE CONTACT AVEC L'UNION EUROPÉENNE?

En personne

Dans toute l'Union européenne, des centaines de centres Europe Direct sont à votre disposition. Pour connaître l'adresse du centre le plus proche, visitez la page suivante: european-union.europa.eu/contact-eu/meet-us_fr

Par téléphone ou par écrit

Europe Direct est un service qui répond à vos questions sur l'Union européenne. Vous pouvez prendre contact avec ce service:

- par téléphone:
 - via un numéro gratuit: 00 800 6 7 8 9 10 11 (certains opérateurs facturent cependant ces appels),
 - au numéro de standard suivant: +32 22999696;
- en utilisant le formulaire suivant: european-union.europa.eu/contact-eu/write-us_fr

COMMENT TROUVER DES INFORMATIONS SUR L'UNION EUROPÉENNE?

En ligne

Des informations sur l'Union européenne sont disponibles, dans toutes les langues officielles de l'UE, sur le site internet Europa (european-union.europa.eu).

Publications de l'Union européenne

Vous pouvez consulter ou commander ces publications à l'adresse op.europa.eu/fr/publications. Vous pouvez obtenir plusieurs exemplaires de publications gratuites en contactant Europe Direct ou votre centre de documentation local (european-union.europa.eu/contact-eu/meet-us_fr).

Droit de l'Union européenne et documents connexes

Pour accéder aux informations juridiques de l'Union, y compris à l'ensemble du droit de l'UE depuis 1951 dans toutes les versions linguistiques officielles, consultez EUR-Lex (eur-lex.europa.eu).

Données ouvertes de l'Union européenne

Le portail data.europa.eu donne accès à des jeux de données ouvertes provenant des institutions, organes et agences de l'UE. Ces données peuvent être téléchargées et réutilisées gratuitement, à des fins commerciales ou non. Le portail donne également accès à une multitude de jeux de données des pays européens.

LES PUBLICATIONS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE L'EMPLOI, DES AFFAIRES SOCIALES ET DE L'INCLUSION VOUS INTÉRESSENT?



- Dans ce cas, vous pouvez les télécharger ou souscrire un abonnement gratuit à cette adresse: ec.europa.eu/social/publications
- Pour recevoir gratuitement la lettre d'information électronique de la Commission européenne sur l'Europe sociale: ec.europa.eu/social/e-newsletter
- Vous pouvez également vous inscrire à la lettre d'information EURES sur: eures.europa.eu

VOUS TROUVEREZ CI-DESSOUS UNE LISTE DES SITES WEB IMPORTANTS DE L'UE, AINSI QUE DES PROGRAMMES MENTIONNÉS DANS LA PRÉSENTE BROCHURE:

- Portail EURES sur la mobilité de l'emploi: eures.europa.eu
- Entreprise Europe Network: portal.enterprise-europe-network.ec.europa.eu
- Entrepreneurs de l'UE: ec.europa.eu/enterprise/initiatives/sme-week
- Journées européennes de l'emploi: europeanjobdays.eu
- Questions relatives à l'UE: europa.eu/europedirect
- Instrument européen de microfinancement Progress. Téléchargez la brochure à l'adresse suivante: ec.europa.eu/social
- Cadre européen des certifications (CEC): ec.europa.eu/eqf
- Programmes de soutien dans le domaine de l'enseignement: ec.europa.eu/education

- Système d'information mutuelle sur la protection sociale: ec.europa.eu/missoc
- Travailleurs détachés: ec.europa.eu/social
- Sécurité sociale: ec.europa.eu/social-security-coordination
- «L'Europe est à vous». Assistance et conseil pour les citoyens de l'UE et leurs familles: europa.eu/youreurope/citizens
- Ton premier emploi EURES: ec.europa.eu/social

REJOIGNEZ-NOUS SUR LES MÉDIAS SOCIAUX:

-  euresjobs
-  socialeurope
-  EURESjob
-  EURES European Employment Services

